

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE CONSEILLERS

en exercice : 19

présents : 17

votants : 19 pour : 19 contre : 0

L'an deux mil vingt six,

Le 7 septembre à 20h00

Le Conseil Municipal de la commune de JARDIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard ROQUEPLAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} septembre 2026

PRESENTS : A. BRACCHI / E. DEMESY / J-P. HUGUET / S. GALICHET / M. VACHER / M-A. GRISOLLET / D. VANEL / M. DIAS / C. BON / C. HEDOUX / M. GIROUD / M-C. DERORY / J-Y. AUDOUARD / I. CHARDON / J. BONNY / C. LENTILLON /

ABSENTS : S. DURANTON (pouvoir à André BRACCHI) / C. BALSAMO (pouvoir à Martine VACHER)

SECRETAIRE DE SEANCE : Cédric BON

OBJET : DELIBERATION N° 1 - TARIFS COMMUNAUX

Après examen de la commission des finances du 24 août 2026, Monsieur le Maire, propose au conseil municipal de réviser les tarifs communaux.

Il a été décidé de modifier les tarifs de la cantine scolaire, garderie scolaire, étude surveillée et location de l'espace associatif (voir tableau ci-joint).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette décision.

Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} octobre 2026.

**POUR COPIE CONFORME,
FAIT A JARDIN, LE 8 SEPTEMBRE 2026,
LE MAIRE,
Bernard ROQUEPLAN,**



TARIFS COMMUNAUX - APPLICABLES AU 01/10/26 (DELIB. DU 07/09/26)					
	OBJET	DETAILS	TARIFS	OBSERVATIONS	
CANTINE	REPAS CANTINE JARDINOIS - SELON QUOTIENT FAMILIAL CAF	INFÉRIEUR A 610	3.19		
		ENTRE 610 ET 900	4.17		
		ENTRE 901 ET 1500	4.85		
		ENTRE 1501 ET 1800	5.17		
	EXTERIEURS OU NON INSCRIT HORS DELAI PAI (PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE)	PLUS DE 1801 OU SANS QUOTIENT FAMILIAL	5.50		
CIMETIERE	CONCESSIONS CIMETIERE M²	30 ANS	1.58		
	CONCESSIONS CIMETIERE M²	15 ANS	380.00		
	CAYURNE	15 ANS	200.00		
	COLUMBARIUM	15 ANS	650.00		
	PLAQUES	15 ANS	500.00		
GARDERIE SCOLAIRE	JARDINOIS	MATIN	COUT REEL		
		1 ^{er} 1/2h	1.79	DU LUNDI AU VENDREDI : 7h20-8h20	
			1.26	DU LUNDI AU VENDREDI : 16H30-17H00	
		MAJORATION	2.84	DU LUNDI AU VENDREDI : 16H30-18H30	
	EXTERIEURS		+20	RECUPERATION TARDIVE APRES 18H30	
ETUDE SURVEILLEE		1 ^{er} 1/2h	2.21	DU LUNDI AU VENDREDI : 7h20-8h20	
			1.58	DU LUNDI AU VENDREDI : 16H30-17H00	
		MAJORATION	3.59	DU LUNDI AU VENDREDI : 16H30-18H30	
			+20	RECUPERATION TARDIVE APRES 18H30	
	JARDINOIS	SOIR	1.79	LUNDI - JEUDI : 16H30-17H30	
ETUDE SURVEILLEE + GARDERIE SCOLAIRE	EXTERIEURS	SOIR	2.21	LUNDI - JEUDI : 16H30-17H30	
	JARDINOIS	SOIR	2.84	LUNDI - JEUDI	
	EXTERIEURS	SOIR	4.22	LUNDI - JEUDI	
	SALLE JEAN MONNET - ASSOCIATIONS EXTERIEURES - (SOIREES DANSANTES...)	HIVER	820.00		
		ETE	550.00	HIVER DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL ETE DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE	
LOCATION DES SALLES	SALLE JEAN MONNET - ASSOCIATIONS EXTERIEURES - (ARBRES DE NOEL, CONFERENCES, EXPOSITIONS...)	HIVER	500.00		
		ETE	400.00	DEPOT D'UN CHEQUE DE CAUTION DU MEME MONTANT QUE LA LOCATION SI AUCUN DOMMAGE, IL SERA RES	
	SALLE JEAN MONNET - ASSOCIATIONS JARDINOISES	HIVER	300.00	OU DETRUIT, DANS LE CAS CONTRAIRE IL SERA ENCAISSE.	
		ETE	250.00		
	SALLE JEAN MONNET - ASSOCIATIONS HUMAINITAIRES, SOCIALES - EXTERIEURES OU JARDINOISES	HIVER	120.00		
STAGES PORTIFS		ETE	100.00		
	SALLE JEAN MONNET - AUX JARDINOISES) - POUR LES MARIAGES, EVENEMENTS FAMILIAUX	HIVER	800.00		
	MARIES OU PARENTS DES MARIES HABITANT JARDIN / 300 PERSONNES MAXIMUM - JUSQU'À 4H00 DU MATIN	ETE	600.00		
	SALLE JEAN MONNET - AUX PERSONNES EXTERIEURES	HIVER	1 000.00		
	300 PERSONNES MAXIMUM - JUSQU'À 4H00 DU MATIN	ETE	800.00		
		1 JOUR 2 JOURS			
	ESPACE ASSOCIATIF - AUX JARDINOISES(ES) - DE 8H00 A 2H00 DU MATIN / 80 PERSONNES MAXIMUM		160.00 260.00	HIVER DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL ETE DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE	
		ETE	130.00	DEPOT D'UN CHEQUE DE CAUTION DU MEME MONTANT QUE LA LOCATION SI AUCUN DOMMAGE, IL SERA RES	
	ESPACE ASSOCIATIF - AUX EXTERIEURS ET PARTIS POLITIQUES - DE 8H00 A 22H00 / 80 PERSONNES MAXIMUM	HIVER	240.00 450.00	OU DETRUIT, DANS LE CAS CONTRAIRE IL SERA ENCAISSE.	
	ESPACE ASSOCIATIF - CONFERENCES, EXPOSITIONS... - DE 8H00 A 22H00 / 80 PERSONNES MAXIMUM	ETE	230.00 430.00		
		HIVER	80.00 130.00		
		ETE	70.00 110.00		
	ENFANTS DE L'ECOLE ELEMENTAIRE 6-12 ANS - RESERVATION SEMAINE COMPLETE OBLIGATOIRE	JOURNEE	30.00	DU LUNDI AU VENDREDI 8H30-17H30	

Envoyé en préfecture le 08/09/2026

Reçu en préfecture le 08/09/2026

Publié le

ID : 038-213801996-20260907-D1-070926-DE

